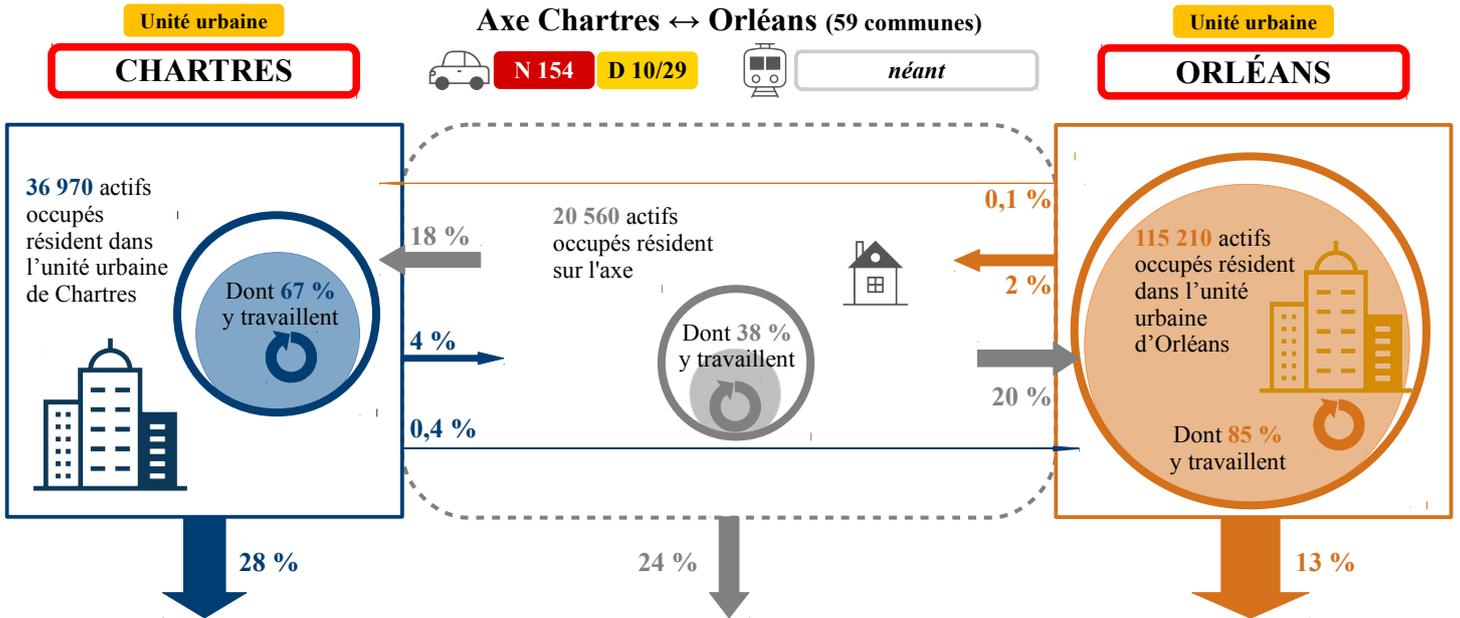
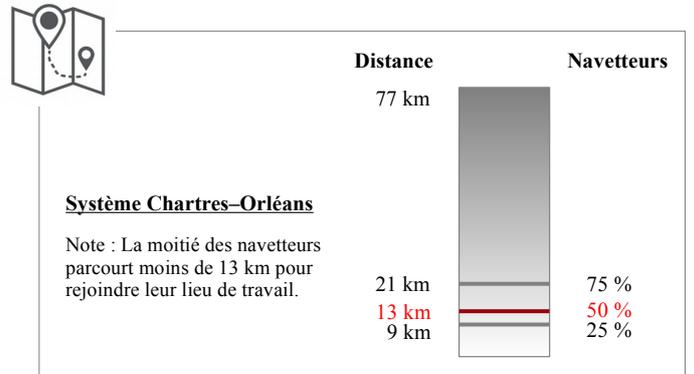
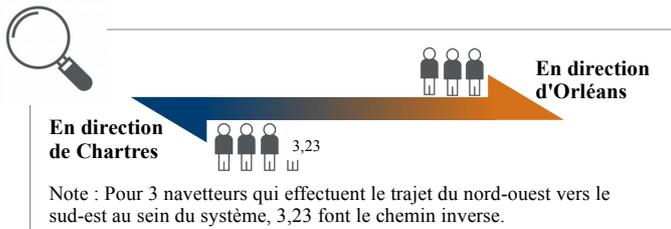


Pour cette étude des flux de déplacements quotidiens domicile-travail, 25 axes de liaison ont été retenus sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Chaque axe englobe un périmètre précis de communes, incluses dans une bande de 5 km de part et d'autre de l'infrastructure routière principale reliant les deux unités urbaines (UU) du système. Dans ces fiches, on entend par système le regroupement des deux unités urbaines d'extrémité et de l'axe lui-même (communes comprises entre les unités urbaines).



Notes : Les données chiffrées sont arrondies, au plus près de leurs valeurs réelles. Les pourcentages sont arrondis au pourcent près, ou à 0,1 % si leur valeur est inférieure à 1 %, aussi leur somme peut elle être différente de 100 %. La largeur des flèches inter - sous-systèmes est proportionnelle au nombre de navetteurs et la surface des disques est proportionnelle au nombre d'actifs. La couleur bleue se réfère aux habitants de l'UU de Chartres, la couleur orange à ceux de l'UU d'Orléans et la couleur grise aux habitants de l'axe.

Note de lecture : 38 % des 20 560 actifs habitant l'axe y travaillent, 18 % le quittent pour une commune de l'unité urbaine de Chartres, 20 % pour une commune de l'unité urbaine d'Orléans et 24 % quittent le système.



**Caractéristiques des flux de navetteurs**

Nombre d'actifs occupés empruntant l'axe :	15 540
Évolution entre 2009 et 2014 :	+0,6 % / an
Nombre d'actifs occupés dont le trajet excède 30 min :	7 780
Évolution entre 2009 et 2014 :	-0,3 % / an
Temps de trajet médian en voiture :	21 min
Part des trajets effectués en transports en commun :	2,4 %
Intensité <sup>(1)</sup> des navettes sur l'axe :	202

(1) Nombre d'actifs occupés empruntant l'axe rapporté à la distance entre les deux UU

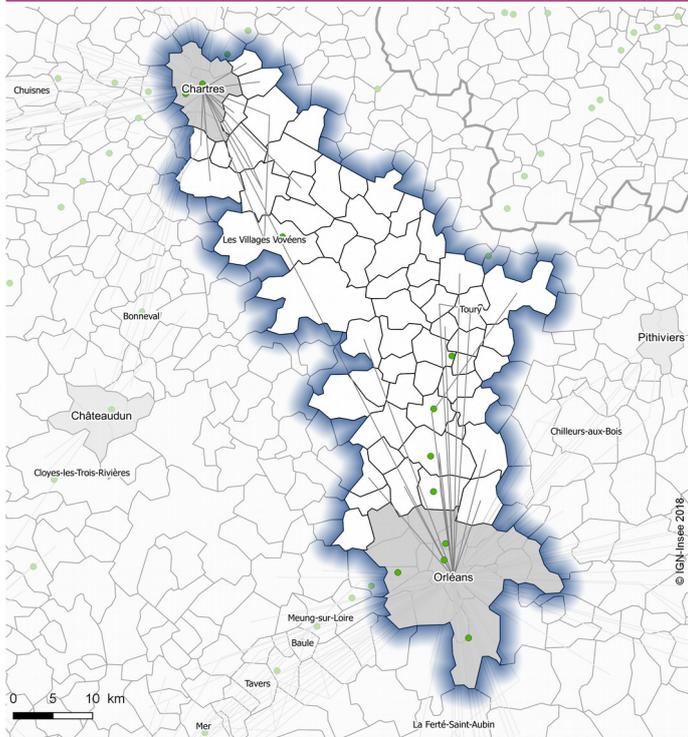
Trafic moyen journalier annuel (2015)	A10 : 59 100 à 65 300 véh./j.
	RN 154 : 9 700 véh./j.

**Population et emploi**

	UU Chartres	Axe Chartres-Orléans	UU Orléans
<b>Population (hab.)</b>	89 110	45 320	275 930
<b>Actifs occupés</b>	36 970	20 560	115 210
<b>Emplois</b>	46 900	17 090	142 840
<i>dont part de cadres</i>	14,7 %	8,6 %	19,0 %
<b>Répartition de l'emploi par secteur d'activité</b>			
Agriculture	0,0 %	7,5 %	0,9 %
Industrie	13,4 %	19,0 %	10,0 %
Construction	5,2 %	8,5 %	6,1 %
Commerces / services	47,5 %	37,8 %	49,6 %
Administration publique, enseignement, santé et social	33,9 %	27,2 %	33,4 %

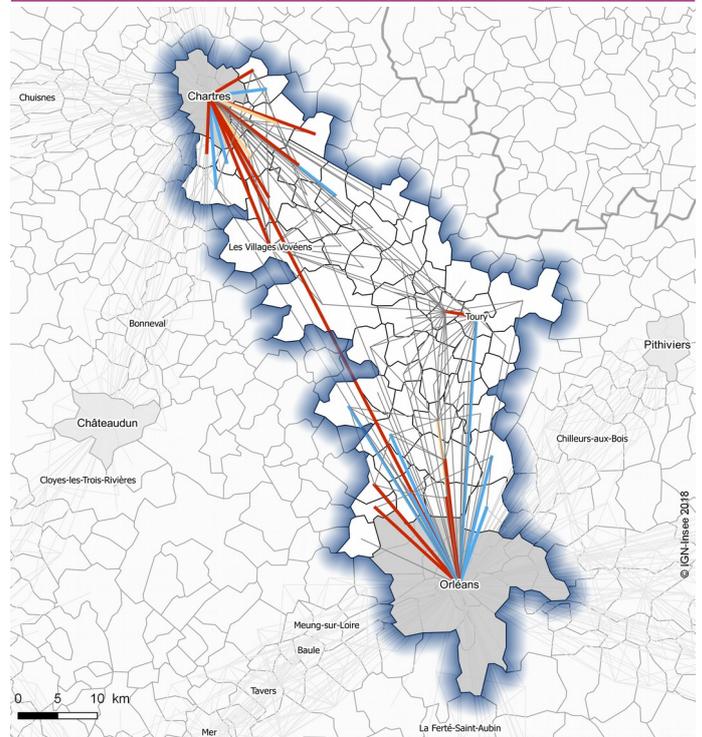
Toutes les données présentées sur cette fiche sont issues du recensement de la population 2014 effectué par l'INSEE, à l'exception :  
 \* des données de distance et de temps de trajet : Google Maps ; INSEE, distancier Metric  
 \* des données de trafics routiers : DREAL Centre-Val de Loire (2017)  
 \* des établissements économiques : INSEE, Connaissance Locale de l'Appareil Productif 2014

## Transports collectifs



Évolution du nombre de navetteurs entre 2009 et 2014, pour des flux en transport en commun de plus de 50 actifs occupés :  
 — en baisse — stable — en augmentation ● gares de voyageurs

## Voiture



Évolution du nombre de navetteurs entre 2009 et 2014, pour des flux en voiture de plus de 100 actifs occupés :  
 — en baisse — stable — en augmentation

L'axe entre Chartres et Orléans longe l'autoroute A10 et la nationale 154 sur 80 kilomètres et comprend 59 communes. La quasi-totalité de la population de ces communes (96 %) réside dans l'espace périurbain de l'un des deux grands pôles.

La population sur l'axe augmente entre 2009 et 2014, selon une croissance de 1 % en moyenne par an, portée à la fois par les soldes naturel et migratoire. Le rythme de croissance est plus important que sur les périodes précédentes. L'excédent migratoire provient essentiellement de la tranche d'âge des 25-44 ans. L'emploi local est également en croissance sur la même période et l'on dénombre 81 emplois pour 100 actifs occupés résidents. L'axe est donc un lieu de travail presque autant qu'un lieu de résidence. La moitié des emplois de l'axe relèvent de la sphère présentielle.

Seul 37 % des actifs occupés résidant sur l'axe y travaillent également. Parmi ceux qui le quittent, 4 175 d'entre eux travaillent dans l'agglomération orléanaise et 3 700 dans celle de Chartres. Le dernier quart, soit 5 100 personnes, quitte l'axe pour se rendre au travail. S'agissant des couples bi-actifs, 30 % sont concernés par au moins un emploi à Orléans et autant à Chartres (29 %).

Au total, 15 500 navetteurs sont susceptibles d'emprunter quotidiennement cet axe. C'est plus que cinq ans auparavant, en lien notamment avec l'accroissement de la population dans les zones périurbaines. En revanche, le nombre de navetteurs effectuant des trajets longs (plus de 30 minutes) a diminué. Les deux agglomérations ont chacune leur zone d'influence et rares sont les navetteurs à prendre la direction de l'agglomération la plus éloignée. Au centre de l'axe, l'influence des agglomérations est nettement moins marquée et une large majorité des actifs travaillent sur place.

### Les 10 plus grands établissements à l'intérieur de l'axe

Raison sociale	Effectif	Activité économique	Commune
Les Laboratoires Servier Industrie	750-999	Industrie pharmaceutique	Gidy
TEREOS France	200-249	Fab. denrées alimentaires et boissons	Artenay
DS Smith Packaging Consumer	200-249	Travail bois, industrie papier et imprimerie	Toury
Schaeffler France	200-249	Fab. matériels de transport	Chevilly
Fondation de l'Armée du Salut	150-199	Action sociale, hébergement médico-social	Artenay
La Poste	150-199	Transports et entreposage	Gellainville
Sucrerie de Toury et usines annexes	100-149	Fab. denrées alimentaires et boissons	Toury
Moryglobal	100-149	Transports et entreposage	Artenay
Artenay Bars	100-149	Fab. denrées alimentaires et boissons	Artenay
SA Ferme des Arches	100-149	Commerce, réparation automobiles	Terminiers

Note : Une base militaire est également implantée sur la commune de Bricy. Ses effectifs ne figurent toutefois pas dans les sources statistiques pour des raisons de secret défense.

### Les 10 plus importants flux domicile-travail

Commune (ou UU) de résidence	Commune (ou UU) de travail	Effectif	Part des TC
UU Orléans	Bricy	740	2,4 %
Chevilly	UU Orléans	710	3,5 %
UU Orléans	Gidy	650	1,4 %
UU Chartres	Gellainville	570	3,7 %
Chanteau	UU Orléans	530	3,1 %
Gidy	UU Orléans	500	0,0 %
Cercottes	UU Orléans	490	0,8 %
Les Villages Vovéens	UU Chartres	450	6,4 %
Sours	UU Chartres	440	1,1 %
Dammarie	UU Chartres	410	2,0 %
UU Chartres	UU Orléans	170	6,9 %
UU Orléans	UU Chartres	130	4,1 %